



## Dossier Afrique – Chine

### **RÉÉQUILIBRER LE PARTENARIAT MULTIPOLAIRE AFRIQUE–CHINE** **dette, géo-fragmentation, négociation collective et souveraineté économique**

**Dr. Yves Koué AMAÏZO**

Directeur général

Afrocentricity Think Tank

[yeamaizo@afrocentricity.info](mailto:yeamaizo@afrocentricity.info)

29 mars 2026

Depuis au moins deux décennies, la relation Afrique–Chine est présentée comme un partenariat « *gagnant-gagnant* », fondé sur les infrastructures, l'accès aux matières premières africaines, les échanges commerciaux asymétriques, le financement du développement par l'endettement et la dépendance.

Mais la montée rapide de la dette chinoise dans plusieurs pays africains révèle une réalité plus contrastée, marquée par des asymétries, des vulnérabilités budgétaires et une perte de marge de manœuvre stratégique. À l'heure de la géo-fragmentation et du retour des rivalités de puissance, la question n'est plus de rompre avec la Chine, mais de rééquilibrer la relation tout en préservant un partenariat respectueux de la souveraineté du Peuple africain et moins des chefs d'Etat africains.

Comment transformer la dette en levier de souveraineté plutôt qu'en facteur de dépendance ?

Quels choix collectifs et individuels s'imposent aux États africains pour préserver leurs intérêts ?

Afrocentricity Think Tank offre une lecture alternative et stratégique des risques, des opportunités et des voies de sortie qui exigent de la volonté et des solutions modulaires passant par de la géo-fragmentation sectorielle et productive. La nouvelle relation assumée et sans hypocrisie Afrique-Chine devra conduire à une sortie de la dette neutralisante des marges de manœuvre économique sans abandonner un partenariat à rééquilibrer.

#### **1. AFRIQUE - CHINE : COOPÉRATION OU CAPTIVITÉ FINANCIÈRE ?**

Au cours des 20 dernières années, la relation entre l'Afrique et la Chine oscille entre un partenariat présenté comme « *gagnant-gagnant* » et une forme plus subtile de dépendance financière et politique. Les prêts chinois ont permis la réalisation en un temps record d'infrastructures majeures comme des routes, des ports, des barrages, des chemins de fer en Afrique. Mais dans plusieurs cas, ces prêts ont aussi contribué à réduire la marge de manœuvre budgétaire et stratégique des États africains.

Du point de vue afrocentrique, la relation Afrique–Chine ne peut être analysée uniquement à travers le prisme des infrastructures livrées, mais à partir de sa capacité réelle à renforcer la souveraineté économique africaine. Le discours du partenariat « *gagnant-gagnant* » masque souvent une asymétrie structurelle : l'Afrique s'endette pour construire, tandis que la Chine sécurise des marchés, des ressources stratégiques et une influence politique durable.

Pour les pays africains surendettés, ce partenariat s'apparente de plus en plus à une forme de néocolonisation « chinoise » en référence à une néocolonisation « occidentale ».

La néocolonisation consiste en l'instauration d'une dépendance structurelle du pays endetté à des fins de fragilisation de la capacité de négociation et de la marge de manœuvre de l'Etat africain. Cela affaiblit durablement sa souveraineté.

La viabilité financière des projets choisis reste souvent incertaine, en raison d'une faiblesse des études de préinvestissement, de la faible rentabilité économique, de l'opacité des contrats et surtout le manque de transparence sur les conditions réelles d'emprunt. L'accès privilégié de la Chine aux ressources minières ou énergétiques renforce cette asymétrie, surtout lorsque les remboursements sont garantis par les ressources du sous-sol et du sol, notamment le pétrole, les minerais et les espaces agricoles.

En guise d'exemple de cette captivité financière, l'Angola doit être cité car depuis 2004, des dizaines de milliards de dollars de prêts chinois ont été remboursés sous forme de troc ou compensation en pétrole, tandis que la



majorité des projets d'infrastructures était réalisée par des entreprises chinoises, avec peu de retombées industrielles locales, peu de transfert de technologies et encore moins d'emplois locaux décents.

Ainsi, la frontière entre coopération et dépendance devient floue : lorsque les infrastructures ne renforcent pas l'autonomie productive, la dette cesse d'être un levier de développement et devient un instrument de contrainte économique et politique. La dette est bien réelle et non un mirage<sup>1</sup>. En revanche, le retour sur investissement des prêts devenus dettes est en réalité le véritable mirage.

La rapidité d'exécution parfois sans la qualité ne peut servir de priorités pour le manque de capacité des projets à générer une valeur productive et des emplois endogènes.

La responsabilité des dirigeants africains doit être engagée dès qu'il s'agit d'opacité des contrats, d'absence de contrôle parlementaire et de faiblesse des mécanismes de redevabilité. Sans négliger les pressions chinoises clandestines sur des dirigeants africains fragilisés, il faut bien constater que c'est la perspective court-termiste et non collective des États africains qui réduit leur propre marge de manœuvre et limite l'appropriation locale des projets financés.

La captivité financière peut se résumer non plus en un piège de la dette<sup>2</sup> mais une prédation obligée où la ressource africaine finance la dette qui a subi une mutation vers une interdépendance sans transformation structurelle de l'économie nationale.

Lorsque la dette sert davantage à accéder aux matières premières sans un véritable projet d'industrialisation, cette coopération dite « gagnant-gagnant » cesse d'être un levier d'émancipation et devient un instrument de dépendance qui s'autorenouvele et devient donc récurrent.

Structurelle et opaque, la dette Afrique-Chine se pétrifie dans un rapport asymétrique où la perte de marge de manœuvre rétablit le véritable discours du perdant-gagnant.

La présence chinoise en Afrique relève avant tout d'une logique d'intérêts stratégiques réciproques, ni altruiste ni purement dominatrice, mais aussi d'un pragmatisme stratégique avec des intérêts croisés effectués trop souvent dans l'opacité.

Avec en filigrane une néocolonisation rampante de la Chine sur l'Afrique, l'approche soutien contre matières premières sans industrialisation et création d'emplois en Afrique va à l'encontre des intérêts des peuples africains et n'est pas pérenne. La Chine ne peut se présenter comme un partenaire au développement malgré des réalisations notables en structurant sa coopération sous des hospices de contraintes et de dépendances. La non-prise en compte de l'état de droit, le respect des droits humains et des constitutions, l'indifférence face à l'absence de justice indépendante et l'institutionnalisation de l'impunité devient une prime aux contrats dolosifs aux résultats asymétriques.

La dette, sans capacité de remboursement décent, devient un instrument de contrainte plus qu'un outil d'émancipation, de développement et de souveraineté.

L'impossible frontière entre le partenariat « gagnant-gagnant » et « perdant-gagnant » révèle la formidable dynamique de la dépendance et de la perte de marge de manœuvre économique et politique dans une grande majorité de pays africains. Il devient indispensable de changer de paradigme ?

Selon Afrocentricity Think Tank, il faudra passer d'un partenariat fondé sur l'endettement et l'extraction à un modèle centré sur la souveraineté productive. Le partenariat doit être conditionné à la création de valeur locale plutôt qu'à la seule livraison d'infrastructures. Chaque projet doit générer revenus domestiques, emplois locaux et transfert technologique. Les financements doivent être transparents, audités et soumis au contrôle parlementaire. Les ressources naturelles ne doivent plus servir de garanties, mais de leviers d'industrialisation, de transfert de technologies et de création d'emplois décents. La négociation doit devenir collective et régionale, non bilatérale pour que la relation Afrique – Chine ne puisse plus se présenter comme une coopération « gagnant-gagnant » alors qu'il s'agit d'une captivité financière rampante.

## **2. DETTES GARANTIES PAR LES RESSOURCES : ÉTATS GAGNANTS, PEUPLE AFRICAIN PERDANT !**

Le discours officiel du partenariat sino-africain se présente comme un modèle « gagnant-gagnant », mais la réalité montre souvent un déséquilibre rampant et en voie d'approfondissement qui marginalise le Peuple africain.

Le cas de l'Angola illustre clairement cette dérive entre 2004 et 2020. Ce pays a contracté des dizaines de milliards de dollars de prêts chinois pour reconstruire routes, chemins de fer, logements et barrages. Ces financements ont permis une reconstruction rapide après la guerre civile. Cependant, les prêts étaient garantis par le pétrole, selon le modèle des prêts adossés aux ressources pétrolières (*oil-backed loans*) et minières. De plus, ce sont les entreprises chinoises et non angolaises qui réalisent la quasi-totalité des travaux avec du personnel chinois et sans transfert de technologies.

Le remboursement s'est donc fait en ressources naturelles plutôt qu'en recettes budgétaires classiques. La quasi-totalité des travaux a été confiée à des entreprises chinoises, excluant largement les entreprises locales. Les retombées industrielles, technologiques et en emplois pour la population angolaise sont restées limitées. Ainsi, le « gagnant-gagnant » s'est transformé en un **perdant-gagnant**, où la dépendance l'emporte sur le partenariat.

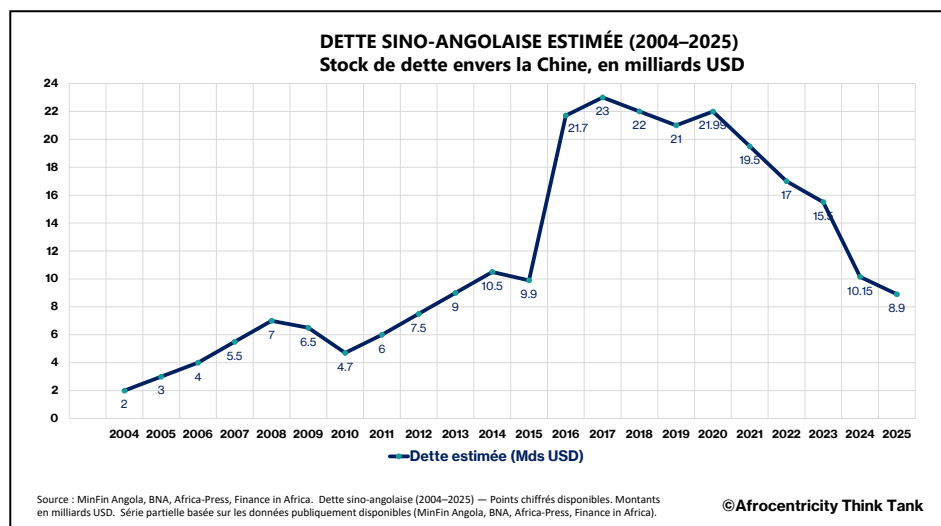
Mais, il y a un point commun entre l'approche des dirigeants africains et celle de la Chine : une volonté bien comprise d'exclure le peuple africain des négociations et de leurs contrôles. Or, un tel système est anti-démocratique par essence.

Le Peuple angolais n'a pas réellement bénéficié de ces projets en raison d'une opacité totale des contrats, rendant impossible l'évaluation des coûts réels. De nombreuses surfacturations et des projets inachevés ont été constatés dans plusieurs provinces. Les retombées sociales ont été limitées, car la majorité des travaux a été réalisée par une main-d'œuvre importée de Chine, réduisant fortement les emplois locaux. Le remboursement en pétrole a privé l'État de ressources budgétaires essentielles pour financer la santé, l'éducation et l'accès à l'eau potable. Cette situation a conduit à une dépendance extrême, faisant de l'Angola le principal débiteur africain de la Chine. Enfin, une corruption massive a détourné une partie des fonds qui n'a jamais atteint les projets destinés à la population.

La vraie alternative consiste à financer le développement par la productivité, la transparence et la diversification, plutôt que par l'hypothèque des ressources naturelles.

Le véritable résultat est que la Chine a sécurisé du pétrole pendant plus de 15 ans. Des élites angolaises ont bénéficié des contrats, or la plus grande majorité du peuple angolais n'a pas vu d'amélioration de son bien-être, pourtant promise par les deux parties.

Selon le ministère des finances de l'Angola<sup>3</sup>, le montant de l'endettement de l'Angola vis-à-vis de la Chine en 2024 et en 2025 est passé d'environ 10,15 milliards USD en 2024 à 8,9 milliards USD en 2025<sup>4</sup>, principalement constitué de prêts adossés aux revenus pétroliers<sup>5</sup>. La structure de la balance commerciale est déséquilibrée avec plus de 90 % des exportations constituées de pétrole majoritairement vers la Chine, alors que les importations sont constituées de biens manufacturés, de machines et équipements à valeur ajoutée. De fait, la Chine absorbe plus de 40 % - 50 % des exportations angolaises, ce qui renforce la dépendance commerciale malgré l'excédent.

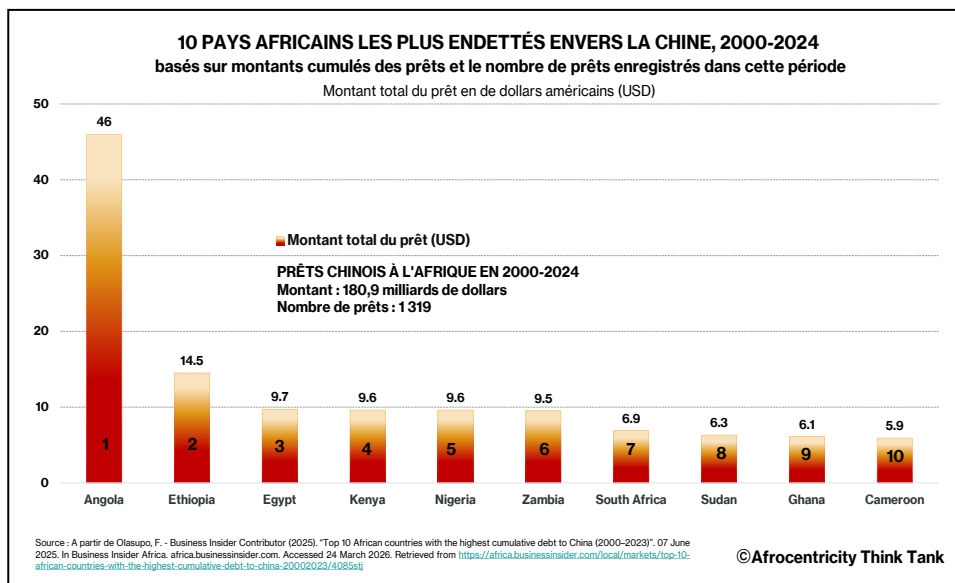


L'Angola a été le plus grand emprunteur africain auprès de la Chine avec une période de dépendance située entre 2016 et 2024 et un pic estimé autour de 23 milliards (Mds) de dollars américains (USD) (voir Graphe ci-dessus). Si la dette envers la Chine en 2025 est inférieure à 9 milliards USD et quasi exclusivement adossée au pétrole, les objectifs affichés du Gouvernement angolais sont de parvenir à un remboursement accéléré et solder cette dette d'ici 2028<sup>6</sup>.

### 3. LES 10 PAYS AFRICAINS SURENDETTÉS

Parmi les pays africains les plus dépendants de la Chine<sup>7</sup>, on distingue un noyau dur de dépendance extrême, composé principalement de l'Angola, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Zambie et du Congo-Brazzaville, dont les niveaux d'endettement, la concentration des projets financés par la Chine et, dans certains cas, le recours à des prêts adossés aux ressources naturelles (pétrole, cuivre, cobalt) ont fortement réduit leur marge de manœuvre budgétaire et stratégique<sup>8</sup>.

À ce premier cercle s'ajoute un groupe de pays en dépendance très forte, incluant le Ghana, la République démocratique du Congo (RDC), le Mozambique, le Zimbabwe et le Cameroun, caractérisés par une exposition élevée aux financements chinois dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des mines, ainsi que par des vulnérabilités accrues en matière de soutenabilité de la dette et de risques de restructuration.



L'ensemble de ces pays illustre une relation asymétrique Afrique–Chine, marquée par une forte concentration bilatérale des financements, une transparence contractuelle limitée et, pour plusieurs d'entre eux, un basculement progressif vers des situations de surendettement ou de dépendance stratégique.

### 4. RISQUE DE DÉFAUT : PAYS QUI S'EN SORTENT OU PAS

Le risque de défaut des pays africains<sup>9</sup> vis-à-vis de la Chine révèle des trajectoires très contrastées, entre États capables de gérer et honorer leurs engagements et d'autres enfermés dans une spirale de surendettement entre 2024 et 2026. Aussi, il importe à travers quelques exemples, de distinguer les pays qui s'en sortent de ceux en difficulté, afin de mieux comprendre les facteurs économiques, institutionnels et stratégiques qui expliquent ces écarts et offrir des solutions quant à la recherche du non-alignement et la souveraineté à terme.

#### 4.1 Défaut très probable, déjà constaté ou en restructuration

Un premier groupe de pays se trouve déjà en situation de défaut, ou en très haut risque de défaut ou en détresse de dette élevée avec des arriérés et une restructuration en cours, y compris vis-à-vis de créanciers bilatéraux majeurs comme la Chine. Autrement dit, le risque à court terme est envisagé en raison d'un endettement insoutenable et de capacités budgétaires très contraintes. Il s'agit notamment des pays suivants en arriérés ou engagés dans une restructuration formelle avec la Chine : Congo-Brazzaville, Ghana, Éthiopie, Mozambique, Tchad et Zambie, Zimbabwe. La plupart de ces pays restera en risque extrême jusqu'en 2030, même avec restructurations (voir tableau suivant).

Pays	Risque entre 2026 et 2030 : Défaut, arriérés ou restructuration active
<b>Congo-Brazzaville</b>	Restructurations multiples, dette insoutenable
<b>Éthiopie</b>	Restructuration sous le Cadre commun, paiements suspendus
<b>Ghana</b>	Restructuration de la dette depuis 2023, Chine impliquée
<b>Mozambique</b>	Arriérés et restructurations depuis les scandales de 2016
<b>Soudan</b>	En défaut généralisé depuis longtemps (sanctions + arriérés)
<b>Tchad</b>	Restructuration déjà effectuée, situation encore fragile
<b>Zambie</b>	Défaut depuis 2020, restructuration en cours (Chine + créanciers privés)
<b>Zimbabwe</b>	Arriérés chroniques, défaut de fait depuis des années

#### 4.2 Risque élevé

Un deuxième ensemble de pays reste sous forte pression financière, avec un risque important de glissement vers le défaut en cas de choc externe (taux, matières premières, instabilité politique) : Angola, Burkina Faso, Cameroun, Kenya, Madagascar, Malawi, Niger, et Sierra Leone. Ces pays ne sont pas encore en défaut, mais un choc externe notamment une hausse des taux, une chute des prix des matières premières, une instabilité politique pourrait les y conduire (voir tableau suivant).

Ces pays en risque élevé de surendettement sont fortement exposés vis-à-vis de la Chine et ont une capacité de remboursement fragile, avec une probabilité de défaut entre 2026 et 2030.

Pays	Risque élevé de défaut : glissement vers le défaut en cas de choc externe
<b>Angola</b>	Très endetté envers la Chine, dépendance au pétrole, restructurations déjà faites
<b>Burkina Faso</b>	Fragilité extrême et faible capacité de remboursement
<b>Cameroun</b>	Service de la dette en hausse, projets chinois lourds, recettes limitées
<b>Kenya</b>	Service de la dette très lourd, recettes fiscales insuffisantes, dette chinoise importante
<b>Madagascar</b>	Faible capacité budgétaire, dette chinoise significative
<b>Malawi</b>	Risque élevé, faible croissance
<b>Niger</b>	Instabilité politique et dette croissante
<b>Sierra Leone</b>	Forte vulnérabilité, projets chinois coûteux

#### 4.3 Risque modéré

Un troisième groupe de pays conserve une situation plus maîtrisée, malgré des vulnérabilités réelles, grâce à une diversification économique relative ou une gestion plus prudente de la dette : Congo (République démocratique), Côte d'Ivoire, Égypte, Nigeria, Mauritanie, Togo. Ces pays peuvent éviter le défaut si la croissance reste solide et si les créanciers (dont la Chine) acceptent des rééchelonnements (voir tableau suivant). Ils ne sont pas en crise, mais leur dette augmente et leur exposition à la Chine est significative.

Pays	Risque modéré de défaut
Congo (Rep. Démo.)	Contrats miniers complexes, risque dépendant des prix des minerais
Côte d'Ivoire	Gestion prudente, mais dette publique en hausse
Égypte	Très endettée globalement, mais la dette chinoise est inférieure à la dette envers le Fonds monétaire international ou les pays du Golfe
Mauritanie	Exposition modérée mais vulnérabilité structurelle
Nigeria	Dette chinoise gérable mais pression budgétaire forte
Togo	Endettement élevé mais encore gérable

#### 4.4 Risque faible ou modéré bas

Enfin, un dernier ensemble de pays présente un risque faible de défaut vis-à-vis de la Chine, en raison d'une exposition limitée aux prêts chinois, d'institutions relativement solides, d'une diversification économique et de l'absence de mécanismes de dette adossée aux ressources.

La Chine y intervient principalement comme investisseur, partenaire industriel ou contractant Ingénierie, Approvisionnement et Construction (EPC), et non comme créancier systémique. Ils ont une dette chinoise modérée, une économie diversifiée ou une bonne gestion macro-économique. Il s'agit des pays suivants : Algérie, Afrique du Sud, Botswana, Maroc, Maurice, Namibie (voir tableau suivant).

Pays	Risque faible de défaut : pays résilients
Afrique du Sud	Dette chinoise faible, marché financier développé
Algérie	Chine comme partenaire industriel, pas comme créancier majeur
Botswana	Gestion prudente, dette faible
Maroc	Très peu de dette chinoise, surtout des investissements directs étrangers (IDE)
Maurice	Très faible exposition à la Chine
Namibie	Endettement modéré

Sur 2000–2024, le risque du Sénégal est faible. Depuis 2024, le risque est modéré, mais aucun défaut ni restructuration à l'horizon avec la Chine<sup>10</sup>. Pour la République centrafricaine<sup>11</sup>, il n'y a pas de défaut envers la Chine. Le risque structurel demeure élevé, mais l'exposition chinoise est faible. Aussi, le risque bilatéral RCA-Chine se situerait entre modéré et élevé du fait de la fragilité de la capacité de génération de recettes budgétaires et moins par le volume.

D'ici 2030, les pays suivants ne présentent aucun risque de défaut lié à la Chine et ont cessé d'emprunter à la Chine ou sont en voie de rembourser dans les délais avec une réduction forte des emprunts chinois depuis 2017 (voir tableau suivant) :

Pays	Pays avec un profil solide
Aucun risque de défaut lié à la Chine	Remboursement dans les délais
Afrique du Sud	Oui
Algérie	Oui
Côte d'Ivoire	Oui
Égypte (moins de projets d'infrastructure, plus de lignes de crédit)	
Kenya (quasi-arrêt depuis 2020)	
Maroc	Oui
Maurice	Oui
Nigeria (fort ralentissement)	

## 5. PERSPECTIVES DE SORTIE GRADUELLE DE LA DÉPENDANCE ENVERS LA CHINE

Trois (3) grands axes ont été identifiés pour sortir graduellement de la tutelle chinoise :

- diversifier les partenaires financiers et technologiques pour éviter la dépendance unique ;
- renforcer la gouvernance et la transparence pour reprendre le contrôle des ressources ;
- industrialiser et transformer localement afin de créer de la valeur et réduire le besoin d'endettement externe.

Concrètement, au moins 13 actions opérationnelles et interdépendantes sont possibles :

- 5.1 Diversification des créanciers : FMI, Banque mondiale, UE, Japon, Inde, pays du Golfe ; bilatéraux, Banque africaine de développement, Afreximbank, etc. ;
- 5.2 Renégociation transparente des contrats : fin des clauses secrètes, audits publics ;
- 5.3 Développement de marchés financiers locaux : emprunts en monnaie locale ;
- 5.4 Industrialisation locale : transformer les matières premières au lieu de les exporter brutes.
- 5.5 Renforcement des institutions : lutte contre la corruption, meilleure gouvernance.
- 5.6 Partenariats public-privé équilibrés : éviter les dépendances uniques.
- 5.7 Montée en compétence technologique : réduire la dépendance aux entreprises chinoises.
- 5.8 Intégration régionale africaine : Zone de libre-échange africaine (ZLECAf) pour réduire la dépendance extérieure ;
- 5.9 Intégration du système panafricain de paiement PAPSS avec des systèmes alternatifs au Système de paiement SWIFT ;
- 5.10 Promouvoir la réciprocité dans les règles d'origine et les tarifs douaniers ou apparentés ;
- 5.11 Mettre en place et accepter les règles d'un mécanisme africain de règlement des différends ;
- 5.12 Transition énergétique : attirer des financements verts non chinois ;
- 5.13 Stabilité politique : condition essentielle pour diversifier les partenaires.

## **6. LA CHINE PEUT-ELLE NEUTRALISER LES INITIATIVES AFRICAINES DE RÉSISTANCE ?**

La Chine peut-elle s'opposer à la réalisation des 13 points proposés ? Vraisemblablement oui si ceux-ci mettent en cause leur stratégie d'approvisionnement en matières premières non transformées. Les pays africains peuvent-ils malgré tout s'en sortir ?

En réalité, les dirigeants chinois ne pourront pas s'opposer frontalement aux initiatives africaines si elle sont collectives, mais ils peuvent freiner, contourner ou neutraliser ces efforts en misant sur les approches bilatérales, ce par au moins sept (7) leviers :

- 6.1 Levier financier
  - offrir des prêts rapides, sans conditions politiques, pour rendre les alternatives moins attractives ;
  - proposer des refinancements qui prolongent la dépendance.
- 6.2 Levier contractuel
  - clauses de confidentialité empêchant les audits publics ;
  - garanties sur ressources naturelles difficiles à renégocier.
- 6.3 Levier économique
  - domination des marchés africains via entreprises chinoises (construction, télécoms, énergie) ;
  - prix très compétitifs qui laminent la concurrence locale ou occidentale.
- 6.4 Levier politique
  - soutien diplomatique à certains régimes autocratiques en échange de la loyauté et l'alignement sur la Chine ;
  - influence dans les partis politiques, médias, formations administratives.
- 6.5 Levier technologique
  - dépendance aux infrastructures numériques chinoises (Huawei, Safe City, etc.) ;
  - difficulté à migrer vers d'autres fournisseurs.
- 6.6 Levier géopolitique
  - utilisation de la rivalité Chine-États-Unis pour pousser les pays africains à « choisir un camp ».
- 6.7 Levier culturel



- utilisation de leur capacité d'influence pour que de nombreux africains épousent la culture chinoise au lieu et place de la culture africaine et conduire ainsi à un alignement sur la Chine sans en imposer formellement les conditions.

Les autorités chinoises manœuvrent sur le très long terme et n'ont pas d'antécédent historique de « blocage » de la souveraineté des pays africains à la différence des pays occidentaux. Aussi, la Chine ne bloquera vraisemblablement pas ouvertement les initiatives collectives ou nationales des dirigeants africains. Mais elle risque :

- d'opter pour l'utilisation d'incitations et des asymétries des liens de dépendance dans la structure des échanges commerciaux et des chaînes de valeur ; et
- de monnayer son influence dans le cadre d'une géo-fragmentation, voire sa capacité de nuisance envers d'autres partenaires de l'Afrique.

## **8. GÉO-FRAGMENTATION AFRIQUE–CHINE : COMMENT LES PAYS AFRICAINS PEUVENT REPRENDRE L'INITIATIVE ?**

Il importe de redéfinir la géo-fragmentation dans un contexte de décolonisation, de dépoliarisation et de souveraineté dans un monde global qui se structure en « sud-global » et « nord-global », non sans chercher des alternatives au non-alignement avec le concept de « multi-alignement ». Cela pose le problème d'un monde unilatéral en effritement avancé et un « monopole » discursif occidental falsifié comme étant universel et civilisationnel. De ce point de vue, le discours, vrai ou faux, devient un enjeu de pouvoir, révélateur des asymétries et des conflits contemporains<sup>12</sup>.

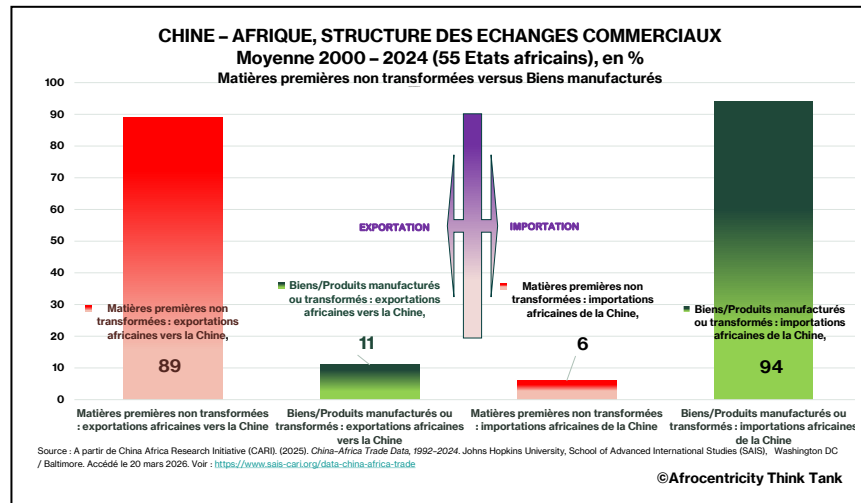
Pour Badie et Al. (2026), « la géo-fragmentation correspond à un monde où la fragmentation des normes, des récits et des alliances remplace les blocs stables, obligeant les États – notamment africains – à naviguer entre dépendances, multi-alignements et recompositions stratégiques ».

Dans le cadre de la relation Afrique-Chine, *Afrocentricity Think Tank* considère que les opportunités sont supérieures aux risques et qu'à ce titre, la géo-fragmentation repose principalement sur la diversité ciblée des partenaires, la recomposition de la structure des échanges et des alliances économiques sous l'effet des imprévisibilités et rivalités géopolitiques, poussant les pays africains à choisir, arbitrer ou segmenter leurs partenariats, notamment entre la Chine et l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS<sup>13</sup>) et les autres pôles mondiaux. Néanmoins, il existe des risques et opportunités individuels et collectifs pour les États africains :

- risques individuels : sur-dépendance à un seul partenaire, contrats asymétriques, pressions politiques ou commerciales ciblées.
- risques collectifs : fragmentation des positions africaines, dépendances bilatérales accrues, perte de pouvoir de négociation et exposition aux chocs géopolitiques.
- opportunités individuelles : attirer des investisseurs étrangers directs alternatifs, diversifier les partenaires, capter des transferts technologiques et monter en gamme industrielle.
- opportunités collectives : utiliser la concurrence Chine–Occident pour négocier de meilleures conditions, renforcer l'intégration régionale (ZLECAf) et bâtir des chaînes de valeur africaines.

Sans une volonté collective et une coordination continentale sur des bases plus sectorielles que régionales, la diversification des partenaires et des projets de transformation en Afrique risque de transformer les objectifs de souveraineté contractuelle en une illusion. Cette vulnérabilité pourrait pourtant devenir une opportunité en générant une puissance collective fondée justement sur la nouvelle alternative de la coordination sectorielle et régionale, une forme positive et non toxique de la géo-fragmentation en engendrant de la résilience, de la diversification stratégique. Or, en phase dynamique de finalisation des décolonisations et de construction des interdépendances « gagnant-gagnant », ces nouvelles relations doivent pouvoir se négocier et s'adosser sur une gouvernance contractuelle avec des *redevabilités transparentes*. Il s'agit en réalité en phase de transition accélérée d'aller vers des souverainetés non-négociables mais modulables.

Comment alors les pays africains peuvent-ils se sortir malgré tout de la dépendance chinoise tant au niveau de la dette que de l'asymétrie de la structure des échanges trop concentrés sur le couple exportations africaines de matières premières non transformées et importations de produits manufacturés chinois (voir le graphique suivant) ?



### 7.1 Diversifier les partenaires

- Ne plus dépendre d'un seul créancier et privilégier les BRICS+ ;
- Mettre en concurrence le FMI et la Banque mondiale, et les bilatéraux alternatifs comme Inde, Japon, UE, pays du Golfe, Corée du Sud...

### 7.2 Renégocier les contrats chinois

- Exiger transparence, audits, publication des clauses ;
- Passer par des plateformes multilatérales pour équilibrer le rapport de force.

### 7.3 Développer des marchés financiers locaux

- Emprunter en monnaie locale pour réduire le risque de change ;
- Attirer les investisseurs africains et de la Diaspora africaine.

### 7.4 Industrialiser localement

- Transformer le sous-sol, le sol et le hors-sol localement avec une priorité pour les minerais stratégiques notamment le cobalt, le lithium, la bauxite, etc. ;
- Réduire les exportations brutes qui alimentent la dépendance.

### 7.5 Renforcer la gouvernance inclusive

- Lutter contre la corruption qui affaiblit la capacité de négociation.
- Renforcer les contre-pouvoirs notamment les institutions de contrôle (cours des comptes, parlements) et la justice indépendante.

### 7.6 Coopération régionale

- Utiliser la ZLECAf pour créer un marché africain intégré ;
- Négocier en blocs régionaux plutôt qu'en pays isolés.

### 7.7 Développer la technologie locale et promouvoir les contenus locaux

- Attirer et inciter pour le transfert de technologies y compris la digitalisation ;
- Former des techniciens, des ingénieurs et des managers pour créer des alternatives africaines aux solutions chinoises.

En définitive pour les dirigeants africains, la sortie de dépendance graduelle de la dette chinoise et plus largement de la dette structurelle avec le monde extérieure est possible mais repose sur une géo-fragmentation positive. Toutefois, cela requiert une volonté politique d'organiser une Afrique collectivement, l'éradication de la corruption, la transparence et la diversification géo-sectorielle et multipolaire.

## 8. LES DIRIGEANTS AFRICAINS BRADENT-ILS L'AVENIR DES PEUPLES AFRICAINS EN CHINE ?

Comme les cas de *braderies transactionnelles* du bien commun africain que sont les sous-sols et le sol africains, semblent devenir légion, contentons-nous de citer quelques cas comme ceux de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Guinée.

Des accords « *ressources contre infrastructures* » aux promesses non tenues.

Les contrats dits « *ressources contre infrastructures* » conclus entre certains États africains et la Chine illustrent les limites du narratif du partenariat *gagnant-gagnant*.

En République démocratique du Congo, le contrat *Sicomines* signé en 2008 a accordé à la Chine un accès privilégié au cuivre et au cobalt en échange de routes, d'hôpitaux et d'infrastructures publiques. Or, moins de 20 % des infrastructures promises ont été effectivement livrées, tandis que les minerais ont été exportés massivement, privant le pays de la valeur ajoutée attendue. Face à ce déséquilibre, l'État congolais a demandé une renégociation, estimant que le pays avait été lésé. Le Peuple congolais, lui, n'a pas vu les bénéfices promis. En Guinée, un schéma similaire s'est mis en place autour de la bauxite. La Chine a obtenu un accès prioritaire aux ressources, tandis que les projets routiers avancent lentement, avec des impacts environnementaux importants. Les communautés locales, directement affectées par l'extraction, ne perçoivent que très peu de retombées économiques ou sociales.

La Guinée a mis l'accent sur l'exploitation du plus grand gisement de minerai de fer à haute teneur au monde et situé en Guinée avec le méga-programme/projet « *Simandou 2040*<sup>14</sup> ». Il s'agit d'un complexe intégré *mine-chemin de fer-port* qui devrait aider le pays à réussir son émergence si les richesses tirées de ce projet sont redistribuées et profitent au Peuple guinéen. La Chine est un acteur central du financement, de la construction et de l'exploitation, via des groupes industriels publics (China Baowu<sup>15</sup> (China Baowu Steel Group) et Chinalco<sup>16</sup> (Aluminum Corporation of China), par exemple) afin de sécuriser un accès stratégique **au fer** pour son industrie sidérurgique. Les maîtres d'ouvrages sont :

- d'une part, le consortium SimFer S.A.<sup>17</sup>. (Joint-Venture), composé de Rio Tinto<sup>18</sup>, de Chalco Iron Ore Holdings ; et
- d'autre part, le consortium dirigé par Chinalco, du Winning Consortium Simandou (WCS), de Baowu et de la République de Guinée.

Une exploitation de minerai de fer à ciel ouvert est mise en place dans le massif du Simandou, au sud-est de la Guinée, avec une production maximale estimée comprise entre 95 et 100 millions de tonnes par an. Environ 120 millions de tonnes par an de minerai de fer provenant des concessions de Simandou, seront répartis à parts égales entre les deux principales entités que sont Simfer et Chinalco.

Sur l'emploi, les entreprises chinoises impliquées sous Chinalco et SimFer S.A. ont créé des emplois en Guinée, principalement pendant la phase de construction (mine, rail, port)<sup>19</sup>. Selon SimFer S.A. (Winning Consortium Simandou (WCS)), plus de 25 000 personnes ont été employées, dont environ 82 % de Guinéens, et plus de 600 millions USD ont déjà été dépensés auprès d'entreprises guinéennes sous forme de sous-traitances et de services<sup>20</sup>. Pourtant, la partie guinéenne WCS – SimFer a mis en place une stratégie formelle de création d'emplois et de formation des Guinéens, conformément à ce qui est prévu dans le Code minier qui incite et donne la priorité aux sociétés qui recrutent local et offrent des programmes de mise à niveau et de montée en compétences.

Cependant, la réalité est tout autre.

Les emplois offerts par les sociétés chinoises sont largement temporaires. D'après les informations disponibles, l'emploi a culminé à plus de 60 000 postes en 2024–2025, mais moins de 15 000 emplois permanents seront nécessaires en phase d'exploitation<sup>21</sup>, ce qui a déjà entraîné des licenciements massifs<sup>22</sup> sans véritable chances de création d'emplois décents et à durée indéterminée.

Les postes les plus qualifiés (ingénierie lourde<sup>23</sup>, management et direction<sup>24</sup>, Ingénierie, Approvisionnement et Construction (EPC)<sup>25</sup>) restent majoritairement occupés par des expatriés, tandis que l'emploi local se concentre surtout sur la construction, la logistique et les services.

Pour Simandou 2040, la Chine et ses entreprises ont bien créé des emplois pour les Guinéens, surtout au démarrage. Mais l'impact durable dépendra de la réussite des engagements de contenu local, formation, transformation industrielle et emplois en aval prévus par Simandou 2040. Sans quoi l'effet restera conjoncturel et non structurel.



Aussi, l'enjeu de Simandou 2040 est précisément de transformer les emplois dans l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction (EPC) temporaires en compétences nationales durables (formation, industrialisation, transformation locale). Rien ne permet pour le moment de percevoir les voies par lesquelles de nouvelles créations de postes pérennes vont émerger.

En définitive en Guinée comme en République Démocratique du Congo, la Chine, ainsi que d'autres partenaires, se préoccupent peu des conditions de droits humains, d'absence de démocratie ou même d'impunité et marginalisation que peuvent subir ceux des pays qui pensent offrir une autre alternative de gouvernance.

## **9. DIRIGEANTS AFRICAINS PIÉGÉS PAR LEURS PROPRES ARBITRAGES ET MANQUE D'ORGANISATION COLLECTIVE**

De nombreux accords sino-africains révèlent des faiblesses récurrentes de la gouvernance des dirigeants africains et posent structurellement le problème de la dépendance volontaire et de l'inconscience stratégique de certains dirigeants africains.

Rappelons les principaux points de frictions avec la Chine et son mode de coopération avec les dirigeants africains et qui conduisent à des échecs et des coûts pour les Peuples africains :

- 9.1 opacité totale des contrats, souvent non publiés et assortis de clauses secrètes ;
- 9.2 garanties sur ressources naturelles (cuivre, cobalt, bauxite, pétrole), qui réduisent la souveraineté économique ;
- 9.3 endettement massif, parfois déconnecté de la capacité réelle de remboursement ;
- 9.4 faible contenu local, avec une main-d'œuvre majoritairement importée ;
- 9.5 projets peu ou non rentables, qui créent de la dette sans bénéfices durables pour la population africaine.

Mais, tous les dirigeants africains bradent-ils réellement l'avenir de leurs Peuples et de l'Afrique ? Assurément que non ! Certains pays ont montré qu'une relation plus équilibrée est possible, grâce à la transparence, à la diversification des partenaires et à une gouvernance plus rigoureuse.

Le problème n'est donc pas la Chine seule, mais la faiblesse des cadres institutionnels et de négociation dans certains États. Là où ces cadres existent, la coopération peut devenir un véritable levier de développement ; là où ils font défaut, elle se transforme en dépendance.

Certains pays africains ont résisté par une gouvernance économique et anticipatrice plus vertueuse en diversifiant leurs partenaires. En effet,

- **le Botswana** se distingue par une gouvernance fondée sur la transparence et des négociations fermes avec la Chine ;
- **le Maroc** a plutôt privilégié les investissements étrangers directs en offrant un environnement des affaires prévisibles et stables tout en orientant les investissements vers la transformation locale et le transfert de technologies et la formation pour sa population. La dette contractée a plutôt servi de levier de croissance, même si le ruissèlement économique ne parvient pas encore à l'ensemble de la population ;
- **la Côte d'Ivoire** a effectivement diversifié en sortant un peu du « *tout français* » mais a privilégié un endettement chinois modéré et contrôlé. Ainsi, l'effet de levier en provenance de la Chine a joué en faveur d'une croissance accélérée, même si les fruits de la croissance ne profitent pas encore à tous les Ivoiriens ; et
- **L'Afrique du Sud**, membre des BRICS+ a choisi de tirer avantage des prêts de la Chine par une dépendance faible.

Le problème n'est donc pas la Chine seule : c'est aussi, diront certains observateurs avertis, la gouvernance locale des dirigeants africains qui refusent d'écouter toutes alternatives opérationnelles et plus efficaces tant qu'ils sont au pouvoir.



En définitive, plusieurs dirigeants africains ont signé des accords non transparents avec la Chine, -Etat ou entreprises-, et sacrifient ainsi l'avenir du Peuple africain au profit d'intérêts géopolitiques ou personnels du moment.

Mais toute cette architecture des intérêts croisés sans le Peuple ne peut relever de la fatalité. En effet, certains pays africains qui priorisent leur souveraineté, utilisent plus judicieusement leurs expertises nationales ou dispersées au sein de la Diaspora et optent pour une diversification compétitive des partenaires sont en train de servir de témoins qu'une relation équilibrée, et donc « gagnant-gagnant », avec la Chine est possible.

La réalité est que la dette qui résulte des mirages que constituent le nombre d'emplois décents et pérennes effectivement créés n'est que le symptôme de dirigeants africains piégés par leurs propres arbitrages et leur manque d'organisation collective et effective.

On peut se demander à juste titre si les échecs de la décision publique et stratégique ne relèvent pas en définitive plus d'une forme de dépendance négociée entre dirigeants Afrique-Chine, le tout sur le dos des Peuples africains marginalisés et impuissants.

## **10. STRATÉGIE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE POUR AMÉLIORER LA MARGE DE NÉGOCIATION DES ETATS AFRICAINS**

La clé n'est pas le rejet de la coopération, mais le changement de cadre. Les États africains doivent publier et auditer systématiquement les contrats, conditionner tout accès aux ressources à des objectifs mesurables (infrastructures livrées, emplois locaux, transferts technologiques) et refuser les garanties adossées aux ressources brutes.

La négociation collective, via des cadres régionaux ou continentaux, permettrait de rééquilibrer le rapport de force. Enfin, l'intégration de clauses de transformation locale, de pénalités en cas de non-livraison et de mécanismes de suivi indépendants est essentielle.

Pour accroître leur marge de négociation face à la Chine, les pays africains doivent se concerter pour avoir des positions communes et doivent les tenir. Si c'est cela parler d'une seule voix selon l'Union africaine et les défenseurs de la zone de libre-échange africaine dite la ZLECAf, alors l'Afrique doit pouvoir produire et imposer des standards contractuels communs. Ce qui n'est pas encore le cas. Voici les principaux points qui supposent une réelle volonté d'agir collectivement et sans double-standard de la part des dirigeants africains :

- 10.1 Les Etats africains qui prônent véritablement et sans hypocrisie la souveraineté et le panafricanisme doivent conditionner l'accès aux ressources à la transformation locale (raffinage, usines, chaînes de valeur, diversification) plutôt qu'aux exportations brutes.
- 10.2 Les contrats doivent intégrer des clauses chiffrées et sanctionnables : quotas d'emplois locaux qualifiés, calendriers de transfert technologique, audits publics.
- 10.3 La maîtrise de l'Ingénierie, Approvisionnement et Construction (IAC ou EPC en anglais) est clé : co-entreprises, formation d'ingénieurs locaux, transfert progressif des postes de direction. Il faudra mettre les partenaires en concurrence (Etats-Unis, Russie, Chine, Union Européenne, Turquie, Inde, Golfe) pour obtenir de meilleures conditions. Enfin,
- 10.4 Le renforcement de l'expertise de négociation (droit minier, finance, IAC/EPC) pourrait s'améliorer de manière exponentielle si la mobilisation des expertises locales et celles de la Diaspora africaine se fait sur une base d'indépendance et de respect mutuel.

Autrement dit, ce sont des stratégies sectorielles communes et des négociations collectives qui pourront contribuer à l'amélioration de la marge de négociation des États africains.

Sans stratégie claire, la coopération avec les pays à capacité d'influence forte, que ce soient les Etats-Unis, les pays de l'Union européenne, la Fédération de Russie ou la République populaire de Chine, tend à entretenir la dépendance, car elle se construit souvent sur l'urgence, l'opacité acceptée ou subie par les dirigeants africains et le court-termisme.

Lorsque la gouvernance est faible, les choix économiques deviennent défensifs et subis, ouvrant la voie à des partenariats déséquilibrés.



Si la stratégie collective est absente, c'est la dépendance individuelle assurée, ce qui correspond à une équation perdante pour les peuples africains. La question est donc de savoir si la gouvernance des dirigeants africains avec la Chine ou d'autres pays contribue à la fabrication d'une dépendance. Le surendettement ne serait que la tête de l'iceberg dans des pays où sévit pourtant la chaleur.

L'absence de vision transforme alors la coopération en équation perdante, où la dette se substitue au développement inclusif et l'influence supplante la souveraineté. La Chine n'y échappe pas. Elle a réagi en réduisant fortement ses prêts vers l'Afrique au cours de 2025-2026 du fait des risques de défaut de paiement. Paradoxalement, cela a contribué à augmenter la pression sur la dépendance des dirigeants africains. À l'inverse, une stratégie assumée permet de reprendre l'initiative, de fixer les règles et d'aligner les partenariats sur l'intérêt général et la défense des intérêts des peuples africains.

Cette crise de gouvernance qui génère de la dépendance n'est pas une fatalité. Si la dépendance n'est donc pas une fatalité, alors le produit de décisions politiques et institutionnelles sont évitables. De fait, quand la gouvernance se renforce, la coopération cesse de fabriquer la dépendance et devient un levier d'emplois durables, de souveraineté et de transformation structurelle.

## **11. CONCLUSION ET SOLUTIONS : NÉGOCIATION COLLECTIVE POUR SORTIR DU PIÈGE LA DETTE CHINOISE**

Le déficit de gouvernance et la fragilité des institutions affaiblissent la capacité des États à contrôler les contrats, à imposer des sanctions et à faire respecter les obligations de contenu local.

L'opacité contractuelle héritée, notamment les clauses de confidentialité, empêche toute transparence et rend juridiquement complexe la renégociation d'accords déséquilibrés.

L'asymétrie du rapport de force est accentuée par des négociations menées de manière isolée face à un partenaire disposant de moyens financiers, techniques et diplomatiques, largement supérieurs.

Les pressions budgétaires de court terme poussent certains gouvernements à accepter des conditions défavorables pour financer rapidement des infrastructures, au détriment d'une vision stratégique durable.

La dépendance aux rentes extractives, dans des économies peu diversifiées, enferme les États dans des mécanismes de garanties sur ressources qui réduisent fortement leur marge de manœuvre.

Le manque d'expertise technique et juridique en finance structurée, droit minier et négociation internationale affaiblit la capacité à défendre efficacement les intérêts nationaux.

La faible coordination régionale prive les pays africains de l'effet de levier que représenterait le poids collectif de leur marché. Enfin,

Les résistances politiques internes avec des intérêts établis (élites bénéficiaires, réseaux clientélistes et égotiques) peuvent bloquer les réformes qui renforceraient la transparence et la redevabilité.

En guise de dénouement, ces faiblesses ne relèvent pas du hasard ou de l'improvisation, mais d'un cumul de choix institutionnels et stratégiques. Tant que la gouvernance reste fragmentée et réactive, la coopération asymétrique et non collective alimente et alimentera la dépendance et les formes modernes de néocolonialisme par l'endettement. Lorsqu'elle devient coordonnée, compétente et anticipatrice, elle peut au contraire renforcer la souveraineté, créer une valeur durable et servir d'effet de levier à la puissance et à la dignité retrouvées.

Mettre en œuvre ces solutions exige temps, volonté politique et renforcement institutionnel. Sans gouvernance crédible, expertise technique et coordination régionale, même les meilleures stratégies risquent de rester théoriques. La clé réside dans le passage d'accords bilatéraux opaques à un cadre collectif, transparent et orienté vers la création de valeur locale.

Il est indispensable de sortir du piège chinois. Les dirigeants africains peuvent reprendre le contrôle en restant à l'écoute de leurs peuples respectifs et surtout en prônant l'inclusivité. Cela suppose :

- 11.1 l'éradication de l'opacité et de la corruption avec la suppression des trocs déséquilibrés et des contrats dolosifs ;
- 11.2 la promotion et la contractualisation de l'industrialisation avec une appropriation des technologies localement ;

- 11.3 la reprise de contrôle de la logistique et des chaînes de valeurs liées aux ressources du sous-sol, du sol et du hors-sol ;
- 11.4 le questionnement des nouveaux riches et arrivistes africains bloquant le ruissellement des recettes engrangées dans l'opacité et la brutalité envers la partie la plus faible et vulnérable du Peuple africain (expropriation, déguerpissement, déplacement de population, refus d'indemnisation, etc.).
- 11.5 la mise en œuvre d'un processus de mutation collective qui passe par sept (7) axes interdépendants que sont 1. la diversification stratégique, 2. la négociation collective, 3. la transparence, 4. l'industrialisation, 5. la contractualisation de l'approche commune et sectorielle, 6. la vérité des urnes et 7. la souveraineté productive et assumée.

A défaut, c'est vers une perte de souveraineté assurée que les dirigeants africains conduisent l'Afrique de demain. Un rééquilibrage du partenariat multipolaire Afrique-Chine est indispensable. La dette et la géo fragmentation du monde et de l'Afrique ne doivent pas être un frein pour entamer de véritables négociations collectives entre les dirigeants africains d'une part, et entre les dirigeants africains et ceux de la Chine d'autre part, sauf que la souveraineté économique de l'Afrique et de son Peuple ne pourra plus servir de variable d'ajustement. YEA.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO  
Directeur général  
Afrocentricity Think Tank  
29 mars 2026  
© Afrocentricity Think Tank

### Notes bibliographiques sélectives

- <sup>1</sup> Matchoudo, P. (2026). « La Chine et l'Afrique face au mirage de la dette : Au cœur du mécanisme ». 23 mars 2026. In [gaskiyaniinfo.bj](http://gaskiyaniinfo.bj). Accédé le 24 mars 2026. Voir <https://gaskiyaniinfo.bj/la-chine-et-lafrique-face-au-mirage-de-la-dette-au-coeur-du-mecanisme/>
- <sup>2</sup> Topana, E. (2026). « La dette chinoise en Afrique: un piège ? ». Deutsche Welle (La voix de l'Allemagne) – DW. Emission : Arbre à Palabres. Diffusion le vendredi 20 mars 2026 à 17h TU et le samedi 21 mars à 7h TU. In [www.dw.com](http://www.dw.com). Accédé le 24 mars 2026. Voir <https://www.dw.com/fr/chine-afrique-dette-chinoise/audio-76461213> ; Invités:
  - Yves Ekoué Amaïzo, économiste et directeur général de l'Afrocentricity Think Tank, basé en Autriche.
  - Ibrahima Niang, enseignant chercheur au département de sociologie de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar et Fondateur du Think Tank Institut des études africaines et asiatiques au Sahel.
  - Christian-Geraud Neema, éditeur du Projet Afrique Chine et Éditeur Afrique du China Global South Project.
- <sup>3</sup> Ministério das Finanças de Angola (UGD) (2025). Plano Anual da Dívida Pública – 1<sup>o</sup> semestre de 2025. Luanda: Ministério das Finanças.
- <sup>4</sup> Africa-Press – Angola (2025). « Angola's debt to China reaches USD 8.9 billion in 2025. Luanda ». 17 July 2025. In [Africa-press.net](http://africa-press.net). Accessed 23 March 2026. Retrieved from <https://www.africa-press.net/angola/all-news/angolas-debt-to-china-reaches-usd-8-9-billion-in-2025> ; estimation à la mi-2025.
- <sup>5</sup> Botha, A. (2025). "Angola Plans Major Cut to Oil-Backed Debt to China in 2025". 29 July, 2025. In [Further Africa](http://FurtherAfrica.com). Accessed 23 March 2026. Retrieved from <https://furtherafrica.com/2025/07/29/angola-plans-major-cut-to-oil-backed-debt-to-china-in-2025/>
- <sup>6</sup> Voir notamment Banco Nacional de Angola (BNA), statistiques de la dette externe et Boston University – Global Development Policy Center, *Chinese Loans to Africa Database*.
- <sup>7</sup> Fathia Olasupo, F. - Business Insider Contributor (2025). "Top 10 African countries with the highest cumulative debt to China (2000–2023)". 07 June 2025. In [Business Insider Africa](http://Business Insider Africa). [africa.businessinsider.com](http://africa.businessinsider.com). Accessed 24 March 2026. Retrieved from <https://africa.businessinsider.com/local/markets/top-10-african-countries-with-the-highest-cumulative-debt-to-china-20002023/4085stj>
- <sup>8</sup> Boston University – Global Development Policy Center, Chinese Loans to Africa Database (2000–2023), base de données de référence sur les prêts chinois à l'Afrique (2026). "Chinese Loans to Africa Database. Interactive data project tracking loan commitments from Chinese development finance institutions, commercial banks, government entities and companies to African governments, state-owned enterprises and regional multilateral institutions". In Boston University. [www.bu.edu](http://www.bu.edu). Accessed 24 March 2026. Retrieved from <https://www.bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database/>
- <sup>9</sup> World Bank Group (2026). "Debt & Fiscal Risks Toolkit. Debt Sustainability Analysis (DSA). In [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org). Accessed 21 March 2026. Retrieved from <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-toolkit/dsa>
- <sup>10</sup> Rédaction (2026). « Dette extérieure : le Sénégal évite le défaut et honore 471 millions de dollars de paiements ». 16 mars 2026. In [www.echosmedias.org](http://www.echosmedias.org). Accédé le 17 mars 2026. Voir <https://www.echosmedias.org/dette-exterieure-le-senegal-evite-le-defaut-et-honore-471-millions-de-dollars-de-paiements/>
- <sup>11</sup> FMI (2024). *Analyse de viabilité de la dette – République centrafricaine (2024)*. Rapport du FMI n°24/198. Juin 2024. In [www.imf.org](http://www.imf.org). Accédé le 26 mars 2026. Voir <https://www.imf.org/-/media/files/publications/cr/2024/french/1caffa2024001-print-pdf.pdf>

- <sup>12</sup> Badie, B., Allès, D. et Paquin, S. (2026). *Les mots du nouveau monde*. CNRS Éditions : Paris.
- <sup>13</sup> L'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) est une organisation intergouvernementale eurasiatique, créée en 2001, dédiée à la coopération sécuritaire, politique et économique, notamment contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme. La Chine est membre fondateur et pilier central de l'OCS, qui abrite son secrétariat à Pékin et sert de plateforme pour sécuriser son environnement régional et promouvoir un ordre multipolaire. Via l'OCS, la Chine renforce son influence en Eurasie, coordonne sécurité et connectivité (BRI) et contrebalance l'influence occidentale.
- <sup>14</sup> Simandou 2040 – République de Guinée. Voir <https://simandou2040.gn> : la vision de développement économique et stratégique de la Guinée autour de Simandou 2040. Simandou 2040 est le programme national de transformation de la Guinée, visant à utiliser le projet minier de Simandou comme levier d'industrialisation, d'infrastructures, d'énergie et de capital humain à l'horizon 2040. Il ambitionne de mobiliser plus de 200 milliards USD d'investissements et de générer des recettes fiscales, minières et logistiques majeures, avec un fort impact sur la croissance et l'emploi. Les retombées financières attendues incluent l'augmentation du PIB, des exportations, des recettes budgétaires et la création de chaînes de valeur locales. Les nuisances possibles concernent des risques environnementaux (déforestation, eau, biodiversité), sociaux (déplacements de populations, tensions foncières) et une dépendance excessive aux matières premières. Le succès du programme dépendra donc de la gouvernance, de la transparence, du contenu local et de la redistribution effective des revenus au profit des populations.
- <sup>15</sup> Baowu ou « China Baowu Steel Group Corp. Ltd. » connue sous le nom de Baowu, est l'une des entreprises sidérurgiques publiques dont le siège social est situé à Pudong, Shanghai, en Chine. La société a été créée en 2016 à la suite de l'absorption, par le groupe Baosteel, de Wuhan Iron and Steel Corporation, -une autre entreprise publique de taille plus modeste-, est devenu le plus grand producteur d'acier au monde. Il s'agit du plus grand conglomerat sidérurgique public chinois, premier producteur d'acier au monde contrôlé par l'État. Il sécurise des ressources stratégiques à l'international, notamment le minerai de fer, pour l'industrie sidérurgique chinoise, voir <https://www.baowugroup.com/>
- <sup>16</sup> Chinalco (Aluminum Corporation of China). Fondée en 2001, la Société chinoise de l'aluminium (dénommée « Chinalco ») est l'une des entreprises publiques clés directement supervisées par le gouvernement central, ainsi qu'une société pilote d'investissement en capital public. Elle s'est vu confier la mission importante d'être le fer de lance de l'industrie mondiale des métaux non ferreux (aluminium, cuivre, bauxite), la principale force d'approvisionnement en ressources minérales stratégiques nationales et en matériaux de pointe, ainsi que le leader en matière d'innovation industrielle et de développement durable. Il pilote des investissements miniers stratégiques à l'étranger, dont la bauxite et le fer en Afrique, afin de sécuriser l'approvisionnement industriel chinois, voir [https://www.chinalco.com.cn/en/en\\_gwym/en\\_qyjj/](https://www.chinalco.com.cn/en/en_gwym/en_qyjj/).
- <sup>17</sup> Les entités SimFer (SimFer S.A, SimFer Infraco Guinée S.A) sont des coentreprises entre le gouvernement de la République de Guinée et SimFer Jersey Limited détenu par Rio Tinto et Chalco Iron Ore Holdings (CIOH), une co-entreprise dirigée par Chinalco et regroupant d'importantes entreprises d'État chinoises, dont Baowu. SimFer S.A détient les droits sur les blocs 3 et 4 de Simandou. Voir <https://simfer-sa.com/>
- <sup>18</sup> Chinalco est également le principal actionnaire de Rio Tinto.
- <sup>19</sup> Barradas, S. (2023). « Simandou iron-ore project, Guinea – update ». 8 December 2023. In [www.miningweekly.com](http://www.miningweekly.com). Accessed 23 March 2026. Retrieved from <https://www.miningweekly.com/article/simandouiron-ore-project-guinea-update-2023-12-08>
- <sup>20</sup> Winning Consortium Simandou (2026). "Local employment and training strategy: employment for Guineans". In [wcsglobal.com](http://wcsglobal.com). Accessed 23 March 2026. Retrieved from [https://wcsglobal.com/en/csr\\_part/local-employment-and-training-strategy-employment-for-guineans](https://wcsglobal.com/en/csr_part/local-employment-and-training-strategy-employment-for-guineans)
- <sup>21</sup> Denina, C. & Akalaare, M. A., Ed. by Lewis, B. (2025). "Mass layoffs overshadow Guinea's Simandou mega mine as output accelerates". 18 December 2025. In [www.mining.com](http://www.mining.com). Accessed 23 March 2025. Retrieved from <https://www.mining.com/web/mass-layoffs-overshadow-guineas-simandou-mega-mine-as-output-accelerates/>
- <sup>22</sup> Denina, C. & Akalaare, M. A., Ed. by Lewis, B. (2025). Op. Cit.
- <sup>23</sup> Ingénierie lourde (Engineering). Il s'agit d'emplois liés à la conception technique complexe : Ingénieurs civils, miniers, ferroviaires, portuaires, Ingénieurs mécaniques, électriques, géotechniques, Bureau d'études, planification, contrôle qualité. Il s'agit de postes très qualifiés, souvent occupés par des expatriés au départ, faute de compétences locales immédiatement disponibles.
- <sup>24</sup> Direction / management de projet. Il s'agit d'emplois de pilotage stratégique : Directeurs de projet, chefs de chantier, Contrôle des coûts, délais, risques, contrats, relations avec l'État, bailleurs et partenaires. Il y a très peu de postes, mais avec un fort pouvoir décisionnel ; généralement ces postes sont confiés aux entreprises leaders du consortium EPC.
- <sup>25</sup> EPC en anglais signifie Engineering, Procurement and Construction ou en français Ingénierie, Approvisionnement et Construction. C'est un mode de réalisation "clé en main" où une seule entreprise (ou consortium) est responsable de la conception, des achats et de la construction d'un projet complexe mine, rail, port, centrale, etc.